



Chers camarades

Un mot pour commencer en solidarité avec les 16 salariés d'Air-France qui seront devant le tribunal de grande instance de Bobigny ce vendredi. La CGT appelle d'ailleurs à les soutenir massivement, pour notamment exiger l'arrêt des poursuites et défendre les libertés syndicales, par un rassemblement sur la journée devant le TGI.

En plein anniversaire de la semaine sanglante, et particulièrement le jour où 147 furent fusillés au Mur des Fédérés, c'est aussi l'occasion de rappeler au gouvernement et au Parti Socialiste l'histoire du mouvement ouvrier. Cette histoire qui les rattrape encore 80 ans après le Front Populaire où c'est justement par les grèves que des avancées sociales majeures ont été possibles. Un comble aujourd'hui quand on assiste au pathétique spectacle de ce gouvernement et de sa majorité : ils œuvrent à détruire ce que leurs prédécesseurs ont alors mis en place.

Comment qualifier d'ailleurs l'attitude du gouvernement qui stigmatise principalement la CGT dans les mouvements en cours, et qui ose reprendre à son compte l'expression de « prise d'otage » en son temps employée par la droite au pouvoir pour caractériser le mouvement de grève qui s'étend dans les raffineries ? L'ignominie continue d'ailleurs avec le délogement des grévistes dans les raffineries et docks qui se fait de façon brutale.

Selon le gouvernement, le mouvement social est illégitime. Ces propos sont indignes de personnes qui se disent de gauche. Tout au service du patronat et des pouvoirs de l'argent, il casse le monde du travail en cherchant à le diviser. Les mêmes viendront encore nous jouer les tartuffes l'an prochain, puisqu'ils ne se sentent pas concernés quand il leur est dit qu'un autre monde est possible et nécessaire.

N'oublions pas que la Loi Travail est inspirée par des réformes similaires réalisées dans d'autres pays de l'Union Européenne, en lien avec une directive, et que les effets sociaux dans ces derniers ont été dévastateurs pour les populations concernées. Pourquoi alors que l'opinion publique semble largement opposée à ce texte, ne nous suit elle pas plus massivement dans la rue après le coup de force gouvernemental avec l'usage du 49-3 ? Où sont donc passés les 1,5 millions de signataires d'une pétition en ligne ?

Force est de constater que jusqu'à présent, la mobilisation n'est pas à la hauteur de nos espérances. La participation aux manifestations ayant connu un recul sensible, les cortèges rassemblant essentiellement des militants et des salariés en luttés dans leurs professions. Le rebond du 19 mai ne peut être l'arbre qui cache la forêt, et la nouvelle journée d'action ce jeudi va donc s'avérer essentielle avant celle du 14 juin. Sur cet aspect, il convient de prendre en considération l'effet des violences qui émaillent autour des cortèges syndicaux.

La répression a montré son visage en de multiples occasions avec les abus policiers, et son idéologie avec le rassemblement du 18 mai auquel les seuls élus politiques tolérés et rendus visibles étaient ceux d'extrême-droite. A moins d'un an de la présidentielle, et au regard des élections en Autriche, cela doit nous interpeller sur notre capacité à contrecarrer les idées d'extrême-droite. J'insiste sur le fait qu'il faut combattre les idées et pas seulement le parti qui les incarne, car celles-ci gagnent du terrain en se propageant dans les partis plus traditionnels, mais aussi en nos adhérents.



La participation d'une fédération CGT à ce rassemblement, tout comme de multiples sondages sur les votes dans les différentes corporations démontrent la porosité, surtout avec un parti qui a su adapter son discours, et séduire même une part de nos adhérents et électeurs en le teintant d'un vernis social. La Confédération développe sur ce plan une formation permettant d'aller plus facilement à la rencontre de nos adhérents et des collègues pour décrypter les faux-semblants.

Pour autant, ni l'accoquinement des syndicats policiers dominants avec l'extrême droite, ni le fait qu'ils ont tardé à dénoncer les consignes (ou leur absence) de la part du pouvoir, ni les dérapages et excès de zèles de certains, n'ont sérieusement remis en cause l'image de la Police.

Pire, les parasites du mouvement social en incendiant une voiture de police avec deux agents à bord permettent de la renforcer et de légitimer la répression. Oui, le terme de parasites est pesé concernant des groupuscules qui par leurs exactions font oublier le fond des revendications. Les médias au service des puissances de l'argent sont là bienheureux de trouver un contre-feu bien-utile. Par ailleurs, il ne faut pas se leurrer sur les quelques individus qui s'illustrent ainsi, ils ne sont pas nos alliés. La preuve en est des agressions qu'ils ont commis sur nos camarades en charge de sécuriser les cortèges (rappelons que le 12 mai une dizaine de camarades CGT ont ainsi fini aux urgences).

Nous sommes face à un gouvernement qui refuse d'écouter les salariés et pire choisit de passer en force peu importe les conséquences. Cette situation nous rappelle étrangement ce qu'on vit à la DGFIP, puisqu'on n'y écoute pas les agents, on leur impose des restructurations, des réformes tous azimuts, et autres expérimentations.. peu importe les conséquences pour le service public, nos missions et nos collègues. Dernier exemple en date du mépris du directeur général : la parution sur l'intranet des « lignes directrices pour la DGFIP » quelques jours après le CTR.

Cela amène à nous interroger sur notre propre secteur, alors que cela fait plusieurs mois que le syndicat national appelle à organiser des assemblées générales des personnels dans le but de construire un mouvement sur la durée à la DGFIP. Nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, notre administration est en danger au regard des évolutions auxquelles elle est confrontée.

Or, on le voit, les personnels sont motivés et peuvent se mobiliser. Mais c'est avant tout sur les questions revendicatives qui nous sont propres (rémunérations, emploi, moyens...) que des mouvements locaux s'organisent depuis maintenant 3 semaines (A Perpignan, en Guadeloupe, à Paris, dans le Gard, la Lozère, la Marne...).

Si nous sommes conscients de ne pas être seuls concernés, la DGFIP étant confrontée aux mêmes logiques que le reste de la fonction publique et que le monde du travail dans son ensemble, la difficulté est de faire partager cette prise de conscience à nos collègues. Cela implique d'ailleurs d'être clairs sur les objectifs que nous nous fixons. Si le retrait du projet de loi est notre revendication première, il ne se suffira pas à lui-même, puisque nous voulons l'obtention de droits nouveaux.

Dans ce contexte, nous ne pouvons occulter notre propre réalité : les taux de grève et à la DGFIP lors des journées d'action interprofessionnelles. Nous sommes passés sous un seuil le 28 avril avec un taux global inférieur à la journée du 8 octobre dernier. Si les absences de Solidaires et FO sur le terrain sont réelles (et pour cause puisqu'elles disent aux collègues que c'est une lutte militante), elles ne peuvent suffire à expliquer la désaffection des agents de la DGFIP.



Cette tendance est d'ailleurs observable dans l'ensemble de la fonction publique, alors que des journées sectorielles partant du vécu des collègues, sont d'ores et déjà programmées cette semaine (les travailleurs sociaux, les Crous, les travailleurs de l'Etat) et au mois de juin (pénitenciers, l'équipement...), et que les retraités seront également mobilisés le 9 juin.

Dans ce cadre, il vous a été demandé par messagerie la semaine dernière de vous prononcer sur une initiative DGFIP le 2 juin prochain. S'il ressort qu'un appel national à la grève n'est pas envisageable, nous ne pouvons pas non plus être absents des mobilisations. La présence du directeur général et d'au moins un ministre est l'occasion de faire entendre les revendications des agents de la DGFIP, en convergence avec ce qu'il se passe un peu partout ailleurs dans le pays. Or, si nous CGT n'y sommes pas, personne d'autre ne le fera.

Olivier l'a rappelé dans son mail suite à la consultation, l'idéal serait d'appeler à des AG de personnels toutes la semaine prochaine pour décider de la nature des actions le 2 juin. Chaque direction pourrait organiser les actions dont elle a la possibilité (grève, blocage, interpellation des directions).

Le fait qu'il s'agisse des 50 ans de la création de l'ENI à Clermont n'est qu'anecdotique au départ. Aujourd'hui, la question dépasse ce simple stade, avec les enjeux autour du devenir de la formation professionnelle à la DGFIP qui sont illustrés dans la lettre du DG sur les lignes directrices. Qu'elle soit initiale ou continue, la formation va être cruciale dans ce que l'administration entend mettre en place en lien avec les évolutions de nos missions, l'adaptation du réseau aux réformes politiques, et un changement doctrinal dans ce qui était le cœur de nos missions.

La question du retour de la CFDT dans l'intersyndicale DGFIP semble être un élément perturbant de nos débats. Il convient donc de crever ensemble cet abcès. Ce retour ne doit rien au hasard, elle a reçu consigne interne de renouer les contacts. La période actuelle n'est pas étrangère à cela, dans une volonté de nous ramener justement sur des questions revendicatives a minima. Pour autant, nous avons été clairs sur le caractère inconciliable de nos positions respectives, qui rend compliqué voire impossible de signer un appel commun.

J'ajoute que les mois à venir vont également complexifier la donne, et pas qu'avec la CFDT :

- Solidaires finances publiques cherche avant tout à rester dans un domaine corporatiste (on le voit déjà à travers les mouvements actuels), comme si la DGFIP pouvait être sortie du contexte budgétaire global.
- Par ailleurs, il est fort probable que FO DGFIP refuse toute action forte une fois que la campagne présidentielle sera lancée. Pourtant, l'avenir de la fonction publique sera au cœur de celle-ci. Il suffit de regarder la programmation développée par les candidats à la candidature à droite. Il va donc nous falloir faire comprendre rapidement aux agents ce qui se jouera les concernant, et comment apporter une riposte à cela.

Or, en l'absence de réponse de la Ministre Girardin au courrier commun des organisations fonction publique du 13 avril dernier, une nouvelle demande collective de rencontre doit être formulée. Compte tenu des mobilisations en cours, il a été constaté l'impossibilité d'organiser une journée fonction publique avant l'été.



D'ores et déjà, le principe d'une journée d'action sur la deuxième quinzaine de septembre est acté et sera à confirmer avant l'été. L'appel devrait réunir FO, CGT, Solidaires FP, FSU, FAFP et peut être la CFTC sur les mots d'ordre suivants :

- Mesures de rattrapage nécessaire des salaires (en évitant les pourcentages d'augmentation)
- RIFSEEP
- Dispositifs combattant les « inversions de carrière » dans le cadre de PPCR
- Points saillants sur le caractère PPCR

En attendant, les premiers éléments qui commencent à arriver concernant les lettres de cadrages budgétaires pour la préparation de la Loi de Finances 2017 confirment l'adhésion du gouvernement au libéralisme : comme nous l'avions déjà pressenti, les mesures liées à PPCR, tout comme la maigre revalorisation du point d'indice appellent des « économies ». On retrouve l'esprit du rapport de la Cour des Comptes sur la masse salariale de l'Etat qui corsette celle-ci à une stagnation, toute mesure devant être financée par des gains réalisés sur le dos des agents. Ainsi, c'est encore une réduction globale des effectifs de la fonction publique (à hauteur de 2%), combinée à l'arrêt des mesures catégorielles, qui sont d'ores et déjà annoncées. Cela s'entend dans la globalité, les ministères prioritaires ne seront pas concernés, ce qui va donc faire peser la douloureuse sur les agents publics des autres.

En écho avec le communiqué de l'UGFF d'hier, il nous faut donc continuer sur notre ligne directrice qui est de faire la liaison entre les différents niveaux de mobilisations du local à l'interprofessionnel. Si nous voulons élever le rapport de force à hauteur des enjeux et réaliser une convergence, cela passe par la tenue d'assemblées générales avec les personnels partout pour décider de la grève.

C'est de leurs aspirations et revendications qu'il faut partir pour les lier au contexte plus général de la fonction publique, et faire converger sur les problématiques plus globales du monde du travail.

Vous le savez, compte tenu de la manifestation de jeudi, nous avons dû adapter nos horaires et notre ordre du jour en dernière minute. Nos débats se doivent donc d'être synthétiques et concentrés sur le cœur de notre actualité.

En ce sens, il convient que nous arrêtions collectivement notre positionnement sur les modalités de notre participation au rassemblement du 2 juin prochain en lien avec la lutte interprofessionnelle, la Confédération devant selon toute vraisemblance proposer à l'intersyndicale de faire de cette date une journée d'action à l'occasion du début de la grève à la RATP. Nous devons donc également voir comment prendre en charge l'organisation de la votation lancée par la Confédération.

Nous devons également réfléchir à ce que nous mettons en œuvre tout au long de la période du mois de juin et ses suites en lien avec la tenue des assemblées générales de personnels partout où cela est possible.

Enfin, il convient d'avoir une réflexion sur la stratégie que nous adoptons en vue de la rentrée prochaine, avec dans le paysage la perspective d'une journée d'action fonction publique